

Etaient présents : ALBOUY GUPWELL Pascale - ARNAUD Gérard - ASTRUC David - BENARD Fabrice - BENEZECH Mathieu - BERNA Camille - CHATEAU Gilles - COMBES Gilles - DESCOUENS Marie-Sophie - GIRARD Maria-Pia - LE BEL Jérôme - MOREL Evelyne - ULRICH Marie-Agnès

Procurations : LECOMTE-BERTE Véronique à DESCOUENS Marie-Sophie - MONNIN Marie-Andrée à ALBOUY GUPWELL Pascale
Secrétaire de séance : GIRARD Maria-Pia

ORDRE DU JOUR

1 - Fixation du nombre de membres du centre communal d'action sociale (CCAS)

Le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS est fixé par délibération du conseil municipal. Il peut être de 8 personnes au minimum et 16 au maximum.

Il est composé de membres issus du conseil municipal à égalité avec des personnes extérieures représentant diverses associations (un représentant d'association dans le domaine de l'insertion, un représentant de l'union départementales des associations familiales (U.D.A.F), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant de personnes handicapées).

Monsieur le Maire propose de fixer à 10 le nombre de membres du CCAS.

Le CCAS sera donc composé du Maire, Président de droit, de 5 membres issus du Conseil Municipal et de 5 membres nommés par le Maire représentant diverses associations.

vote : unanimité

2 - Election des membres du CCAS

Suite à l'élection des membres du CCAS, la liste de Pascale Albouy est élue. Les 5 membres élus sont : ALBOUY GUPWELL Pascale - ARNAUD Gérard - DESCOUENS Marie-Sophie - MONNIN Marie-Andrée - ULRICH Marie-Agnès

vote : unanimité

3 - Election des membres de la commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après avoir procédé à l'élection, la liste Jérôme Lebel est élue. Les membres élus sont : titulaires : Jérôme LE BEL, Marie-Agnès ULRICH, Gilles CHATEAU - suppléants : Gilles COMBES, Gérard ARNAUD, Camille BERNA

Vote : unanimité

4 - Désignation des personnes proposées pour être membre de la commission communale des impôts directs (CCID)

Suite au renouvellement du conseil municipal en juin 2020, la commission communale des impôts directs (CCID) doit être renouvelée. La CCID est chargé d'évaluer les biens, de signaler les modifications en matière d'urbanisme (agrandissement, démolition, ...).

Le conseil municipal doit proposer une liste de personnes de 24 noms. Elle sera adressée au service des impôts qui désignera les 6 commissaires titulaires et suppléants.

La liste de personnes est la suivante :

ROUGE Monique - BERNA Daniel - ROCAMORA Coralie - BLAYAC Christophe - ADELL Eric - ARNAUD Cédric - EVRARD Guillaume - AUBINAUD Sylvain - HANOT Nadine - MANZANARES Chantal - ULRICH Jean-François - REVEL Michel - GULHAUMON Jean-Marie - WAGNER Michel - ASTRUC Magali - MARTIN Stéphane - CLERGUE Eric - FABRE Mireille - MARCHI Alain - MICHAUD Stéphane - ORFANOTTI Sandie - ARNAUD Gérard - DESCOUENS Marie-Sophie - POMPERMEIER Jean-Paul

Vote : unanimité

5 - Désignation des délégués à Hérault Energies

Le conseil municipal procède à la Désignation des délégués à Hérault Energies : Jérôme Le Bel est désigné délégué titulaire et Gilles Combes suppléant.

vote : unanimité

6 - Mise en non valeur des factures impayées

Madame Ulrich Prend la parole. Le Trésorier a demandé à la commune d'annuler des factures d'eau impayées avant 2018. (la compétence eau étant reprise par la communauté de communes au 1er janvier 2018). Ce sont essentiellement des factures d'eau de personnes parties à l'étranger et qui n'ont pas pu être recouvrées par le Trésorier. Leur montant est de 240.79 €.

vote : unanimité

7 - Autorisation donnée au Trésorier de Murviel-les Béziers de poursuivre les débiteurs défaillants

Madame Ulrich dit au conseil que Suite au renouvellement du conseil, l'autorisation au Trésorier de poursuivre les débiteurs défaillants doit lui être donnée.

vote : unanimité

8 - Travaux d'électrification Chemin des Mines : Programmation et demande de subvention

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander la programmation et la réalisation des demandes de subvention à Hérault Energies pour les travaux d'électrification Chemin des Mines. Cela concerne l'enfouissement et le renforcement de réseaux.

Le montant des travaux s'élève à 149 744.98 €. Le reste à charge à la commune subvention déduite sera de 41 923.22 €.

vote : unanimité

9 - Renouvellement des emplois contractuels

Monsieur le Maire propose de renouveler les 3 emplois contractuels à l'ALP et école pour un an du 1er septembre 2020 au 31 août 2021. Ces contrats étaient auparavant de vacances à vacances. Afin de simplifier les démarches administratives et permettre à l'agent de percevoir une rémunération identique toute l'année même pendant les vacances, il propose une annualisation de la rémunération à 20h, 15h et 13h.

vote : unanimité

10 - Nomination d'un parking

Il est proposé au conseil municipal de nommer le Parking situé Rue des Aires Basses : Parking de l'olivier. Cet olivier a été donné par Monsieur Bardou Guy ancien élu de la commune.

vote : unanimité

11 - Nomination d'une impasse

L'impasse est nommée : Impasse de la colline

vote : unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les travaux de la Route de Roujan

La route sera ouverte pendant 15 jours puis fermée à nouveau pour goudronner. Les bus pour les collégiens pourront à la rentrée emprunter cette voie.

- Forum des associations et accueil des nouveaux habitants :

La date est fixée au 19 septembre 2020 Place Jean Jaurès

- Journée citoyenne :

Cette journée est fixée le 3 octobre 2020. Elle se déroulera autour du moulin. Un déjeuner sera offert par la commune aux participants.

- Visite du Sous-Préfet en mairie :

Le Sous-Préfet est venu le 25 août 2020 à la mairie et a consacré à la commune 3 heures de son temps. Divers projets ont été abordés et notamment le PLU pour permettre son aboutissement. Ces échanges ont été particulièrement constructifs

- Visite du Conseiller départemental Monsieur Philippe Vidal en Mairie

Monsieur Phillippe Vidal a rencontré les élus lors de sa permanence du 21 juillet 2020. Les différents travaux envisagés par la commune et leurs financements par le conseil départemental ont été abordés : rencontre très enrichissante.

- Panneau pocket :

Monsieur Gilles Combes prend la parole. L'application Panneau Pocket a été mise en place par la commune. Cette application à télécharger sur son portable permet de connaître toutes les informations et alertes sur la commune (marché, manifestations, coupure d'eau.....).

Des permanences seront faites par les élus référents pour aider les personnes à la mise en place de cette application sur leur téléphone et répondre à toutes les questions des administrés sur son fonctionnement.

- Rentrée scolaire

Le protocole en vigueur allégé est maintenu. Les enfants pourront manger à la cantine. La commune sera en mesure de s'adapter en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Le conseil est clos à 19h00.